



Réseau d'Aide aux Toxicomanes

ACTES DU COLLOQUE

***ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE : LES ADDICTIONS
DROGUES, RELIGIONS, MONDES VIRTUELS***

**LA VULNÉRABILITÉ :
NOUVEAU CONCEPT, NOUVELLES
LOGIQUES D'INTERVENTION ?**

LAURENT JÉRÔME

*Nouvelles vulnérabilités autochtones au Québec :
formes, pratiques et expériences urbaines*

JANVIER 2016

Laurent Jérôme

*Nouvelles vulnérabilités autochtones au Québec :
formes, pratiques et expériences urbaines*

Janvier 2016

LE COLLOQUE

LAURENT JÉRÔME est professeur d'anthropologie au Département de science des religions à l'Université du Québec à Montréal.

Nous ne réalisons pas toujours à quel point nos réflexions et prises de position quotidiennes sont influencées et liées aux concepts organisés en "paradigme" qui les sous tendent mais qui sont en général perçus comme des évidences implicites. L'émergence d'un nouveau paradigme amène souvent des changements dans nos pratiques, que nous ne réalisons qu'en faisant un retour sur l'histoire. Et c'est alors que l'on peut voir où ces changements nous ont menés... Et ce n'est pas toujours ce qui était prévu, ou voulu.

Le projet de ce colloque est de tenter de voir ensemble vers quoi la notion de vulnérabilité peut nous amener, mais aussi de percevoir ce qu'elle peut charrier avec elle de dangereux.

Nouvelles vulnérabilités autochtones au Québec : formes, pratiques et expériences urbaines

Dans cette présentation, je développerai une synthèse – forcément réductrice – des problématiques liées au concept de vulnérabilité en milieu autochtone au Québec. Cette vulnérabilité se vit et se ressent chez les femmes autochtones, les étudiants autochtones ou encore les enfants autochtones, que ce soit dans les communautés (réserves) ou en milieu urbain. La première partie de ma présentation revient sur le terme « autochtone » : il s’agira ici de poser le contexte et préciser ce qui est entendu par ce terme qui repose sur des assises juridique et sociale complexes dans différents états. Il s’agira d’explorer ce concept de vulnérabilité à la lumière de ces différents contextes, au niveau international, au Canada et au Québec. Vivre et expérimenter les vulnérabilités au Québec revient à les combattre en développant des pratiques liées à un concept qui a fait son chemin depuis quelques années : le mieux-être. Dans un second temps, j’évoquerai les nouvelles formes de vulnérabilité aujourd’hui, qui se développent et s’expérimentent dans ce nouvel espace de vie qui est la ville, l’espace urbain.

1) L’autochtonie : contexte international

Si on prend l’étymologie du mot autochtone : « *ce qui provient de la terre* », vous comprendrez les problèmes que cela peut poser dans les contextes européens. Un colloque organisé à Paris en 2006, réunissant des chercheurs français et québécois, a mis en lumière cette différence de perception; le terme autochtone peut entre autres être récupéré en Europe par des mouvements d’extrême droite (race blanche, tradition judéo-chrétienne, « La France aux Français »).

Dans le cadre de cet exposé, mais aussi dans le cadre des politiques internationales, le terme autochtone est entendu dans son acception onusienne; c'est-à-dire que, depuis les années 70, on travaille autour de la reconnaissance de ce terme, qui a eu un impact majeur et une reconnaissance internationale en 2007 avec la ratification de la déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.

On parle d'à peu près 370 millions de personnes à travers la planète. De nombreux États doivent aujourd'hui tenir compte des affirmations politiques et identitaires autochtones, comme les États-Unis, le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. D'autres ne sont pas encore engagés dans ces processus de reconnaissance des peuples autochtones sur leur territoire, comme par exemple la France et le cas de la Guyane française. Si on s'est entendu pour ne pas inclure dans la déclaration de l'ONU de définition claire et précise de ce qu'est être autochtone, on a néanmoins un certain nombre de critères :

- **La continuité historique avec les sociétés précoloniales** (présence sur un territoire avant la période de contact)
- **L'antériorité d'occupation du territoire** (qui doit être prouvée, le « fardeau » de cette preuve revient aux groupes autochtones). Certains groupes sont actuellement engagés dans des revendications territoriales avec les gouvernements (c'est le cas au Québec) et doivent prouver qu'ils occupaient le territoire qu'ils revendiquent avant l'arrivée des Européens, par une série de procédés – tradition orale, fouilles archéologiques, etc. – pour avoir ne serait-ce que le droit de demander l'autorisation d'entrer dans un processus de revendication, ce qui ne veut pas dire que le droit sera attribué.
- **La reconnaissance de systèmes social, économique et politique spécifiques** (organisation sociale, systèmes religieux ancestraux, politique organisée au sein de territoires familiaux).

- **Langue, culture et croyances spécifiques** : les savoirs, le patrimoine ou la langue maternelle sont ici des éléments centraux.

Deux critères posent davantage problème car ils sont très subjectifs :

- Sentiment d'appartenance
- L'auto-identification : Tous les États-Nations ne prévoient pas dans leur constitution la possibilité pour des individus de se faire reconnaître juridiquement comme autochtones. Il y a l'idée d'une perte au niveau de la filiation, mais si les gens ont ce sentiment d'auto-identification et d'appartenance, il peut y avoir une certaine reconnaissance de leur identité.

Il existe un dernier critère qui n'est absolument pas inclus dans la déclaration de l'ONU des droits des peuples autochtones, mais il traverse le propos de cet exposé :

- Le colonialisme : Il y a une histoire coloniale commune pour tous ces groupes, c'est fondamental quand on parle de vulnérabilité, puisque c'est là-dessus qu'on base toutes les politiques et pratiques de mieux-être. Les effets structurels du colonialisme sur les individus, sa place interne et ses conséquences dans le contexte contemporain sont à la base d'un certain nombre de pratiques et de politiques d'intervention dans les communautés.

2) Autochtonie au Canada

Lorsque l'on s'intéresse à l'autochtonie au Canada, on rencontre de vrais problèmes. Le premier, qui est de taille et globalement insoluble, est celui de **la diversité**. Pendant longtemps, on a travaillé avec la notion d'aire culturelle. Il existe différents groupes selon des traits culturels spécifiques. Les plateaux, les grandes plaines sont des ensembles au sein desquels existe une diversité incroyable que l'on regroupe pourtant au sein de ce vocable « autochtone ».

Diversité que l'on retrouve au niveau linguistique : différentes familles algonquiennes, iroquoiennes ou esquimaux-aéloute quand on parle des inuit. Toutes les nations n'ont pas le même rapport à leur langue maternelle, un certain nombre de langues autochtones ont disparu. Dans certains cas, des projets de revitalisation ont été amorcés, comme dans le cas des Hurons-Wendat (Québec) qui a monté un programme en partenariat avec des chercheurs universitaires pour relancer l'utilisation de la langue wendate.

Contexte d'assimilation et de colonisation

Au Canada, comme dans d'autres états-nations, on a vraiment un contexte d'assimilation et de colonisation basé sur des politiques historiques. Dès les premiers contacts, cette notion de « *on est à la rencontre de sauvages* » qu'il fallait absolument « *élever* » au statut de civilisation est une perspective que l'on retrouve encore aujourd'hui. Les autochtones sont considérés juridiquement comme des « **pupilles de la nation** », depuis notamment la loi sur les indiens de 1867 (encore en vigueur aujourd'hui).

Cela commence à changer mais dans les communautés, aucune personne reconnue comme autochtone ne peut avoir accès à la propriété privée de sa maison. Les communautés sont des terres fédérales sur lesquelles aucune personne n'a de droits si ce n'est le gouvernement fédéral. D'ailleurs vous n'êtes pas supposés pouvoir rentrer dans cette communauté sans l'autorisation du gouvernement fédéral. Cette idée de « pupille de la nation » est quelque chose d'encore très présent et très ancré.

« Je veux me débarrasser du problème indien. Notre objectif est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien au Canada qui ne soit pas absorbé. »

Duncan Campbell Scott, 1920

Ministre des Affaires indiennes à la Chambre des communes chargé d'examiner les modifications à la Loi sur les Indiens, portant sur l'émancipation obligatoire.

La question autochtone représente un gros problème pour beaucoup de Québécois et de Canadiens. Problème de relation : racisme et discrimination. Pour certains, il n'est pas question de porter le fardeau des erreurs du passé et de leurs ancêtres. C'est leur réponse à ce problème de relation. Il y a une difficulté à reconnaître cette question du « problème indien » qui est profondément ancré dans la mémoire locale et dans l'histoire.

« Pour pouvoir éduquer les enfants correctement, nous devons les séparer de leurs familles. Certains peuvent penser qu'il s'agit d'une mesure radicale, mais nous n'avons d'autre choix si nous voulons les civiliser. »

Hector Langevin, ministre des Travaux publics, 1883

Ici, il s'agit de l'éducation. On reste toujours dans cette perspective évolutionniste d'un stade inférieur dans lequel seraient situés les autochtones pour les amener à la civilisation et de développer des politiques d'éducation conséquentes en cohérence avec le discours politique. Quelles sont-elles ? Mettre en place des écoles résidentielles autochtones ou ce que l'on a appelé des pensionnats indiens, tenus notamment par les Sœurs grises dans lesquels étaient envoyés les enfants, 10 mois par an. On les empêchait de parler leur langue maternelle en leur frottant la bouche avec du savon lorsque c'était le cas, ils retrouvaient leur famille seulement 2 mois par année et le dernier pensionnat indien a fermé en 1996. Il s'agit donc d'une histoire très récente, cela a pris toute son ampleur dans les années 40-50 mais on est vraiment encore aujourd'hui dans le nœud du problème puisque les différentes commissions qui ont été mises en place parlent de « transmission inter-générationnelle des séquelles des pensionnats ».

Ces commissions, dont la plus récente est la *Commission Vérité et réconciliation*¹ ont entendu les survivants des pensionnats qui ont tous rapporté les sévices psychologiques évoqués ci-dessus mais également

¹ voir le rapport http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/French_Exec_Summary_web_revised.pdf

des abus sexuels. On est dans un engrenage, un cycle infernal puisque ces enfants qui ont fréquenté ces pensionnats, au retour dans leur communauté, premièrement n'avaient pas de modèles parentaux et ont ensuite reproduit un certain nombre d'actes vécus dans les pensionnats : par exemple, quand leurs enfants parlaient mal, ils utilisaient la brosse et le savon.

Les cinq piliers de la colonisation

Cette colonisation-là est basée sur 5 piliers :

La sédentarisation

La création de villages. Il y a une « complicité » très documentée entre le pouvoir politique et pouvoir religieux. Du côté fédéral on avait la volonté de regrouper car cela coûtait cher et du côté religieux de regrouper pour mieux « christianiser »

La tutelle

On l'a déjà évoqué, cet ensemble de lois qui permet d'inscrire la personne autochtone au sein d'un contrôle de l'individu, ancrer la reconnaissance au niveau du sang. Être autochtone selon la loi sur les Indiens est d'abord une appartenance de sang. Aujourd'hui dans les communautés vous avez des « codes d'appartenance » qui sont basés soit : sur une filiation soit avec un parent autochtone soit avec deux parents autochtones (vous pouvez alors vous inscrire dans la communauté) ou alors, et c'est posé dans ces termes, en « pourcentage de sang ».

La scolarisation

La scolarisation obligatoire est, on l'a vu, marquée par le système des pensionnats

L'émancipation

Je précise le terme : cela pourrait être vu comme quelque chose de très positif. Elle a pris son apogée en 1969 avec le « Livre Blanc » de M. Chrétien qui visait finalement à proposer l'abolition de la différence, de reconnaître les citoyens autochtones comme étant des citoyens comme tout le monde MAIS en niant leurs spécificités identitaires ce qui était évidemment inacceptable du point de vue des autochtones. Ce Livre Blanc a rapidement été abandonné.

La Christianisation

Il faut faire attention, elle n'a pas toujours été vécue comme une relation conflictuelle. Si on prend l'exemple des Inuits, (Frédéric Laugrand l'a bien démontré), la réception du christianisme chez eux s'est faite de manière intégratrice : c'est-à-dire que les chamans ont intégré le christianisme dans leurs pratiques. Il n'y avait pas de système de dualisme religieux : on avait sa propre référence chrétienne à l'intérieur même du chamanisme, il ne s'agissait pas d'être chrétien seulement le matin par exemple. Il y avait vraiment une réception des systèmes religieux externes aux systèmes traditionnels locaux.

Politique d'assimilation : repères

Au niveau des périodes historiques, on a franchi plusieurs étapes :

- **L'assimilation (1840-1910)**
- **La ségrégation (1911-1951)**
- **L'intégration (1951-1970) (*en niant les spécificités identitaires et culturelles*)**
- **L'autodétermination (1971 à aujourd'hui)**

Ce dernier point est une partie importante de l'exposé. À la fois au niveau politique, identitaire, culturel on est dans ce que l'on appelle l'autodétermination.

Depuis les années 70, on a, au niveau international mais aussi national, une contestation de ces politiques de colonisation de la civilisation. On a une prise de pouvoir des autochtones sur la scène internationale, une visibilité qui se manifeste à la fois au niveau politique (*de plus en plus d'autochtones obtiennent des postes politiques - par exemple le ministère de la justice a été confié à une femme autochtone par le premier ministre Justin Trudeau, ce qui représente un pas majeur dans l'histoire du Canada*) mais aussi au niveau culturel, identitaire, de la santé : la réappropriation de plusieurs outils destinés à guérir, à mieux-être et c'est vraiment ce concept de « mieux-être » qui ressort dans l'ensemble des communautés.

3) Autochtonie au Québec

Cette question de la diversité, vous la voyez également au Québec : on dénombre environ 1,3 million d'autochtones au Québec reconnus dans la constitution en trois groupes : les Premières Nations (10 premières nations), les Inuit (nord du Québec) et les Métis. La moyenne d'âge est de 31 ans mais peut atteindre 23-24 ans dans certaines communautés.

Cas de terrain

Carte : <https://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/cartes/carte-11x17.pdf>

J'ai réalisé mes travaux de terrain et tiré l'ensemble de mes observations chez les Atikamekw (3 communautés), les Innus (le long du fleuve St Laurent dans les communautés de Unamen-Shipu et Pakua-Shipi), et un terrain chez les Inuit à Kangiqsujuaq qui présente la particularité d'avoir des statuts différents puisque ces Inuit ont signé une entente moderne (convention) avec le gouvernement du Québec, ce que n'ont pas fait par exemple les Innus, les Atikamekw. Ceux-ci sont depuis 30 ans dans un processus de revendication qui n'a toujours pas abouti.

Il faut noter que cette notion de mieux-être est actuellement valorisée dans les communautés pour combattre le suicide endémique de la jeunesse. Voici quelques exemples :

Miromatisiwin

Miromatisiwin veut dire « la vie », *Mirom* veut dire « bien, mieux ».

Cette politique de mieux-être passe par la réappropriation d'un certain nombre d'éléments culturels. Exemple : le rituel de la première sortie, pratiqué chez les Atikamekw mais aussi chez les Cris, un autre groupe autochtone du Canada. Ce rituel est plus « social », il réunit l'ensemble de la communauté et de la famille et qui met en avant la cible des politiques d'assimilation c'est-à-dire les enfants. On répond aux politiques d'assimilation qui visent toujours spécifiquement les enfants par leur mise en valeur dans le cadre de ces pratiques de mieux-être.

Le rituel de la première sortie

Un rituel de la première sortie qui s'organise en fonction de différentes séquences rituelles, comme une sorte de rite de passage qui permet aux enfants d'imiter les activités de l'adulte notamment liées à l'activité de la chasse. Il se termine toujours par un moment de partage de nourriture avec les aînés. Leur place est importante car ils sont dans l'attente au moment de la sortie et on les retrouve à la fin au moment du partage de nourriture. On a donc ce lien avec la famille, avec la communauté, mais aussi avec les ancêtres et également, ce qui est très important dans les pratiques de guérison actuellement, avec le territoire..

Les tambours

Nous avons également connu une réappropriation de la pratique tambour. La littérature a démontré que des missionnaires ramassaient des tambours pour les brûler. Aujourd'hui on se réapproprie cette pratique, non pas dans une vision forcément traditionnelle mais dans une continuité transformatrice. On a des groupes de tambours qui s'inscrivent dans une innovation culturelle et sociale qui dépasse simplement cette vision de la tradition que l'on pourrait avoir encore aujourd'hui.

Powwow

Une des danses pratiquées par les Powwow est la danse de la guérison, « Jingle dress », la danse à clochettes. Ces clochettes sont au nombre de 365, une par jour de l'année. Les danseuses accrochent une clochette par jour sur leur robe et à chaque fois, avoir une pensée ou une prière adressée soit pour elle-même soit pour un membre de l'entourage qui est malade... Elles sont appelées à danser dans les Powwow pour les personnes en deuil, qui ont un cancer, une maladie psychologique...

Les Sweat Lodges

C'est quelque chose de très connu aussi, les sueries, ou tentes à sudation. La chaleur, les cris, les chants nous font expulser nos problèmes. Au niveau de la sudation on a vraiment une pratique de guérison ancrée dans les communautés.

Vision et organisation du monde

À la fois dans la construction des loges ou dans l'organisation du rituel des premiers pas, vous avez vraiment cette référence à l'organisation du monde qui s'organise en fonction des 4 grands points cardinaux, en fonction d'un centre (cœur) mais également en fonction d'un monde du dessus et d'un monde du dessous. C'est ce qui organise véritablement l'ensemble à la fois des pratiques rituelles mais aussi des politiques de guérison.

Cette réappropriation passe par un travail au niveau de l'estime de soi. On essaie vraiment de valoriser ce concept, notamment par l'utilisation de « la roue médicinale ». Ce sont des éléments partagés par un certain nombre de nations mais qui sont néanmoins adaptés aux réalités de chaque communauté.

La roue médicinale pose un contexte qu'il ne faut pas oublier dans le travail au niveau des individus. Un contexte de changements et de ruptures :

- Ruptures territoriales, forestières, perte de territoires, sédentarisation.
- Rupture générationnelle avec les écoles résidentielles.
Perte du lien entre les différentes générations
- Rupture économique (marché, argent, profits)
- Rupture au niveau éducation, santé, structures politiques imposées.

Ces politiques de mieux-être, et particulièrement la roue médicinale, sont abordées en fonction de 4 éléments : le spirituel, le physique, l'émotionnel et le mental. A travers les différentes politiques et pratiques, on essaie, au niveau des intervenants, de trouver cet équilibre, de trouver là où le bas blesse pour essayer de rééquilibrer ces 4 éléments.

SIAA : protection de l'enfance

Au niveau de cette réappropriation de cette politique de guérison, vous avez quelques exemples assez notables et remarquables, notamment le SIAA (Service d'Intervention d'Autorité Atikamekw). Le SIAA s'occupe normalement des problèmes liés à l'enfance dans les communautés : la nation Atikamekw a depuis 2001 mis en place et essayé de développer en collaboration avec la DPJ (Direction et Protection de la Jeunesse) un système culturellement adapté pour prendre en charge les problèmes liés à la protection de l'enfance. Il intervient là où la sécurité et le développement d'un enfant est compromis mais aussi dans le cadre de la problématique de la délinquance chez les jeunes.

Vous avez une mobilisation de la communauté pour prendre en charge les enfants victimes de ce genre de problèmes. Se réunit d'abord un conseil de famille, la famille proche directement autour de l'enfant. Un conseil des sages qui réunit les aînés de la communauté, donc ces personnes qui encore aujourd'hui ont vécu le mode de vie nomade et qui sont encore aujourd'hui appelés à intervenir dans les éléments sociaux de la communauté. Enfin, un cercle d'aidants qui dépasse le cercle des aînés et de la famille. Ces trois comités décident de la meilleure action à apporter pour le placement d'un enfant dans la communauté.

Ce système a eu un impact majeur et a été adopté et reconnu par le gouvernement. On a donc une reconnaissance progressive de certaines actions et initiatives visant à lutter contre cette vulnérabilité.

4) La ville : nouveau lieu de vulnérabilités autochtones

La question du développement du pouvoir des peuples autochtones actuellement au Québec amène à une nouvelle réalité, une nouvelle dynamique pour lesquelles personne n'est encore très bien équipé. C'est cette notion de mobilité des communautés que l'on a identifiées tout-à-l'heure vers les centres urbains. Il y a peu d'emplois dans les communautés, et pas de possibilités de continuer des études à l'université. Il y a toujours en arrière-plan ce problème du manque de loisirs dans les communautés pour les jeunes. Il y a ces problèmes sociaux qui sont endémiques, ce qui poussent un certain nombre de personnes à investir aujourd'hui les centres urbains. Au Québec, on a une grande diversité des centres urbains : on a Montréal (env. 2 millions d'habitants), la ville de Québec qui est plus petite mais qui est la capitale nationale et à côté de cela, on a les villes, des régions, Trois-Rivières, Sept-Îles, qui sont des petites villes situées à proximité des communautés autochtones mais dans lesquelles il n'y a pas forcément plus de débouchés professionnels, ni de possibilité pour poursuivre ses études. La ville devient un nouvel espace de visibilité autochtone mais aussi de vulnérabilité autochtone. Par exemple, à Montréal, sur 2 millions d'habitants on a 18.000 autochtones qui fréquentent la ville. Avec de grands problèmes d'itinérance pour lesquels les intervenants ne sont pas encore bien équipés.

Quels liens familiaux et communautaires ?

Les problèmes que l'on retrouve dans la ville sont comme on a vu, premièrement, le déracinement. La rupture d'avec les liens familiaux et communautaires dans les communautés. On a des gens, des jeunes, qui veulent venir en ville pour suivre des études mais qui ont du mal à retrouver des liens de solidarité dans la ville.

Quelle visibilité dans la ville ?

Il existe actuellement un manque de moyens et de structures qui entraîne un certain nombre de problèmes sociaux et notamment cette question d'itinérance qui est encore mal documentée. Le plus grand problème d'itinérance autochtone actuellement à Montréal concerne la population inuit. Les Inuit arrivent du nord du Québec vers le sud et ont peu de structure d'accueil au niveau de la ville même si on est en train de développer des centres communautaires. On a un réseau autochtone pour la communauté urbaine de Montréal qui est en train de se mettre en place et qui va s'attacher à développer des solutions au niveau de la santé, de l'éducation, de l'emploi mais rien de très convaincant encore pour l'instant.

Quelle place et quelle reconnaissance dans les universités ?

On a une nouvelle dynamique puisqu'avec le développement de cette prise de position des autochtones sur la scène publique, on a une population autochtone qui fréquente de plus en plus les universités. De plus en plus d'étudiants autochtones arrivent en ville pour étudier à l'université et on se rend compte à travers différentes recherches récentes qu'il y a énormément de problèmes pour les identifier : par exemple on ne peut pas demander, lors de l'inscription, « l'origine » ethnique/nationale d'un nouvel arrivant. On ne peut pas demander à un autochtone de cocher la case « autochtone » au moment de son inscription à l'université. Cela ne reste que des démarches volontaires. Mais les recherches que l'on peut réaliser nous montrent qu'ils ont du mal à rester à l'université notamment en raison de problèmes connexes comme l'intégration dans un milieu urbain : Montréal, malgré un cadre de vie agréable comparée à d'autres, fait peur. Le calme de la communauté, la relation au territoire manquent aux étudiants autochtones. On développe de plus en plus des initiatives mais qui restent marginales comme par exemple un collège de niveau postsecondaire entièrement

autochtone qui a été créé il y a trois ou quatre ans, l'institut Kiuna , (<http://kiuna-college.com/fra/>) qui accueille uniquement une population autochtone et qui est globalement composé d'enseignants autochtones.

Quelle considération dans les hôpitaux et centres de santé ?

Autre problème, c'est que les villes de Québec et Montréal accueillent des patients qui viennent des communautés pour être aidés de manière urgente pour différents problèmes de santé. Ces hôpitaux et centres de santé ne sont absolument pas équipés pour aborder la diversité des trajectoires, des problèmes, des visions du monde, des cosmologies autochtones dans les communautés. On a certaines tentatives, par exemple les corps des institutions comme la police qui a mis en ligne un guide de spiritualité autochtone pour intervenir plus facilement dans le contexte interculturel. (<http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/guide-spiritualite-amerindiens>) On a une vision des traditions autochtones très romantique basée sur une sorte de « spiritualité traditionnelle ancestrale » (calumet de la paix, sweat lodges, tambour, hochet...) et on ne considère absolument pas qu'un autochtone peut très bien être catholique, pentecôtiste, anglican, ou ne peut être totalement athée également. On associe très rapidement la catégorie « autochtone » à cette idée de tradition, spiritualité, rapport à la nature et à l'environnement sans considérer qu'il peut peut-être y avoir une histoire différente derrière ces différentes personnes. J'ai entendu des intervenants de la santé réagir de cette manière-là : on va proposer par exemple à un autochtone en fin de vie une séance chamannique alors que c'est un ou une aîné(e) qui aurait voulu voir un prêtre catholique ! Ces propositions les blessent car pour les aînés le chamanisme est associé à une pratique diabolique.

On a donc encore des problèmes de développement de cette visibilité en milieu urbain, on est peu outillés et bien que l'on connaisse très bien les pratiques de mieux-être dans les communautés.

5) Conclusion

Miromatisiwin : guérison, mieux-être, réconciliation

Sur cette idée de *Miromatisiwin* : « guérison » a été utilisée vers 1998 à la suite du rapport de la commission royale sur les peuples autochtones en 1996 (un rapport de 4400 pages vraiment important) qui a donc entraîné une réponse gouvernementale cette année-là « rassemblons nos forces ». Dans cette réponse on proposait la création d'une fondation, la fondation autochtone de guérison financée à hauteur de 3.5 millions de dollars pour justement développer des projets de guérison dans les communautés. L'ancien gouvernement de Monsieur Harper (conservateur) n'a pas reconduit le financement de cette fondation. Mais on a dépassé ce concept de guérison pour aller vers le concept de mieux-être parce que l'on ne guérit finalement jamais du syndrome intergénérationnel des pensionnats.

Une guérison pour tous les intervenants autochtones passe forcément par la réconciliation : le rapport de la Commission Vérité et Réconciliation sorti en 2015 comprenant une série de recommandations sur ce qu'il serait possible d'envisager pour réconcilier (sic) les populations non-autochtones avec les populations autochtones. Cette réconciliation, cette reconnaissance des pratiques et politiques coloniales est une condition « inconditionnelle », nécessaire, pour aller de l'avant dans l'amélioration des rapports entre le gouvernement et la société canadienne-québécoise avec les autochtones. Reconnaître le passé colonial reste, encore aujourd'hui, une tâche colossale.

Laurent Jérôme
Janvier 2016

R.A.T.

 UCLouvain

 **laap**
laboratoire
d'anthropologie
prospective

 **Francophones**
Bruxelles

fnr
LA LIBERTÉ DE CHERCHER